

REGIME ROUGE : L'élève est présent au lycée du début à la fin des cours de la journée inscrits sur son emploi du temps.

REGIME VERT : L'élève est autorisé par ses parents à sortir de l'établissement sur le temps de midi avant et/ou après le repas.

① Dans tous les cas, **les sorties pendant les récréations et entre les cours de la demi-journée ne sont pas autorisées.**

② **Les sorties par l'accueil ne sont pas autorisées** sauf évacuation par l'infirmière ou la vie scolaire.

③ L'élève qui arrive en retard et après la fermeture du portail passe par le tourniquet grâce à sa carte de lycéen et se présente **à la vie scolaire de son niveau** pour régulariser sa situation.

✂

TALON A COMPLETER ET A REMETTRE Au professeur principal le premier jour de la rentrée

Nom et Prénom du responsable légal :

Nom et Prénom de l'élève :

Classe (à remplir par l'élève le jour de la Rentrée) :

Pour mon enfant je choisis le Régime de sorties (Cocher uniquement une seule case) :

REGIME ROUGE : Je n'autorise pas mon enfant à sortir sur le temps de midi pendant toute l'année scolaire

REGIME VERT : J'autorise mon enfant à sortir sur le temps de midi pendant toute l'année scolaire.

Je soussigné(e)

Responsable légal de

Reconnais avoir été informé(e) que dès que mon enfant quitte l'enceinte du lycée, il n'est plus sous la responsabilité juridique de l'établissement, des personnels et de ses enseignants et qu'il retombe sous mon entière responsabilité.

A

Le

L'élève s'engage à se conformer au régime choisi ci-dessus par son responsable légal et est averti qu'il s'expose, en cas de non-respect, aux sanctions prévues dans le règlement intérieur. L'établissement ne peut être tenu pour responsable en cas de non observation du régime choisi.

Signature du Responsable Légal

Signature de l'Elève